



www.mairie-brece.fr

AGENDA

A noter très prochainement...

Mercredi 18 novembre
Balayage voirie

Vendredi 4 décembre
Les Amis de l'école - Livraison des sapins. Voir au dos

Mardi 8 décembre 20h30 à la salle polyvalente Ecole
• Conseil Municipal

FLASH INFOS BRÉCÉ

Du 5 novembre 2020

n° 107

Infos Municipales



Infirmières - Mmes GAUTIER et SEVERO

5 rue de Bretagne - 06 44 85 25 54

Permanences le lundi et le jeudi de 17h à 17h30 tout le mois de novembre pour vaccination grippe.

Registre nominatif des personnes vulnérables

Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence, un registre nominatif et confidentiel des personnes vulnérables est mis en place dont le but est d'aider les personnes fragiles en cas de besoin. Il s'agit pour le CCAS d'assurer un suivi régulier des personnes isolées, fragilisées par l'âge, par un handicap ou par un mode de vie spécifique.

Divers outils sont mis en place pour veiller au bien être des personnes inscrites sur ce dernier : contact téléphonique, visite à domicile, portage de repas à domicile...

L'inscription s'effectue en mairie, elle est gratuite et peut être accomplie aussi bien par la personne concernée que par un tiers.

Information service déchets Rennes Métropole

L'ensemble des services en matière de déchets est maintenu à l'identique sur tout le territoire métropolitain

Toutes les plateformes de dépôt de végétaux et les déchèteries de Rennes Métropole sont ouvertes avec une jauge maximale d'accueil en fonction des capacités respectives de chaque site. Les collectes sont également assurées normalement.

Pour toute information complémentaire, merci d'appeler le numéro vert gratuit Info déchets : **0 800 01 14 31** ou par mail : dechets@rennesmetropole.fr

FERME DE L'ALINIÈRE

VENTE DIRECTE

LÉGUMES, PAINS, VIANDES

AB

MARDI 16H-19H

L'Alinière 35530 Brécé
Les_tourbillonnaises@lavache.com
06-95-95-76-52

Ferme de l'Alinière - 06 95 95 76 52

A Brécé, la ferme de l'Alinière (n°16) tient un marché à la ferme **tous les mardis de 16h à 19h**.

Vous y trouverez des produits biologiques de leur production : légumes de saison, pain, viande d'agneau et autres produits locaux.

Elle a perdu des débouchés en cette période du confinement. C'est l'occasion d'aller y acheter des produits locaux et de faire ainsi preuve de solidarité.



La médiathèque fermée au public, en raison de la situation sanitaire et suivant les décisions gouvernementales, vous propose un service de

retrait des documents sur rendez-vous.

Les rendez-vous sont à prendre sur inscriptions via un [lien Doodle](#) (site Internet de la Mairie-rubrique Médiathèque) ou par téléphone au 02.99.62.10.31. Ils vous sont proposés le mardi : 15h30-17h15, le mercredi : 10h15-12h15 et 15h-17h45, le vendredi : 15h30-17h45, le samedi : 10h15-12h15.

Un créneau d'un quart d'heure vous sera consacré pour le retour de vos documents et la remise de vos réservations.

Merci de laisser au moins 24h entre votre

inscription et la date du rendez-vous afin de nous laisser le temps de préparer votre commande.

Il vous sera nécessaire de nous **préciser par mail vos demandes**. Donnez-nous toutes informations utiles : âge pour les enfants, types de documents...

Pour vous aider dans votre demande, nous vous proposons, sous forme de liste, sur le site Internet de la commune, une sélection de documents récents (rubrique Médiathèque).

Concernant **l'attestation de déplacement dérogatoire**, il vous faudra cocher la case 2 « Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité, **des retraits de commandes et des livraisons à domicile** ». Lors de votre visite, pensez bien à vous munir d'un sac.

INFOS UTILES

Urgences

GENDARMERIE : 17
POMPIERS : 18
Samu : 15 ou 02 99 59 16 16

Services de santé

SOS médecins : 36 24 ou
02 99 53 06 06

Pharmacie de garde : 32 37
Infirmières

Mmes Gautier et Severo
Soins à domicile ou au cabinet
5 rue de Bretagne - Brécé
06 44 85 25 54

Mairie

Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Fermée le mardi après-midi
Samedi 8h30 - 12h00
02 99 00 10 09
accueil@mairie-brece.fr

Médiathèque

Mardi 15h30-17h30
Mercredi 10h00-12h30 et 15h-18h
Vendredi 15h30 - 18h
Samedi 10h - 12h30
02 99 62 10 31
mediatheque@mairie-brece.fr

Collectes des déchets

Numéro vert service déchets
Rennes Métropole: 0.800.01.14.31

Collecte des ordures ménagères

Mardi après-midi

Collecte des bacs jaunes

Vendredi matin semaines impaires

Déchetterie Acigné

Lundi, Jeudi et Vendredi

14h - 18h

Mercredi et Samedi

9h - 12h et 14h - 18h

Plateforme déchets verts Brécé

Lundi et vendredi

9h - 12h

Mercredi et samedi

14h - 18h (17h à partir du 2/11)

Signalement Voirie

Formulaire sur metropole.rennes.fr
rubrique pratique/ @démarches

Dépannage 24h/24

SPL : 02 23 22 00 00
Enedis : 09 726 750 35
GRDF : 0 800 47 33 33

Le deuxième confinement de A à Z

Attestation	Peut désormais être exigée par les contrôleurs des transports collectifs.
Bars	Fermés.
Bateaux de croisière	Escalade interdite dans les ports français, sauf autorisation préfectorale.
Bibliothèques	Fermées. « Click & collect » possible.
Cafés	Fermés.
Centres commerciaux	Fermés sauf commerces « essentiels ». Surface de 4 m ² par personne obligatoire.
Cérémonies religieuses	Interdites, sauf obsèques avec jauge de 30 personnes officiants inclus.
Cérémonies d'inhumation/ crémation	Autorisées, jauge de 30 personnes, officiants inclus.
Chômage partiel	Prolongé jusqu'au 31 décembre 2020.
Cimetières	Ouverts.
Cinéma	Fermés.
Cirques	Fermés.
Conseils municipaux	Autorisés.
Coiffeurs à domicile	Interdits.
Collèges	Ouverts sous protocole renforcé.
Commerces	Fermés sauf commerces « essentiels », « Click & collect » possible. Clause de revoyure mi-novembre.
Crèches	Ouvertes.
Déchetteries	Ouvertes
Écoles élémentaires	Ouvertes. Masque obligatoire dès 6 ans.
Ehpad	Les visites restent autorisées.
État civil (services d')	Fonctionnent normalement.
Extrascolaires (activités)	Interdites.
Festivals	Interdits.
Fêtes foraines	Fermées.
Funéraire	Mise en bière immédiate et soins de conservations interdits pour les défunts atteints ou probablement atteints du covid-19.
Grands événements	Interdits.
Hyper/supermarchés et supérettes > 400 m ²	Surface de 4 m ² par personne obligatoire. Interdiction de vendre les mêmes produits que les petits commerçants fermés.
Lacs	Ouverts, activité nautique et plaisance interdites.
Librairies	Fermées. « Click & collect » possible.
Lieux de culte	Ouverts, sans cérémonie sauf obsèques avec jauge à 30 personnes.
Livraisons	Autorisées avec « contacts minimums », la signature reste demandée.
Lycées	Ouverts sous protocole renforcé.
Marchés	Ouverts, mais uniquement pour les étals alimentaires, grains et semences.

Mairies	Ouvertes.
Mariages	Autorisés en mairie, 6 personnes maximum (officier d'état-civil et secrétaire de mairie non comptés). Fêtes interdites.
Maternelles (écoles)	Ouvertes. Masques proscrits pour les enfants.
Médiathèques	Fermées. « Click & collect » possible.
Musées	Fermés.
Parcs et jardins	Ouverts. Masque non obligatoire sauf décision du préfet.
Périscolaires (activités)	Autorisées le soir et le mercredi dans les centres de loisirs.
Permis de construire	Doivent être délivrés par les mairies.
Piscines	Fermées sauf public prioritaire (scolaires pendant le temps scolaire et périscolaire, professionnels, personnes handicapées...)
Plages	Ouvertes, activité nautique et plaisance interdites. Masque non obligatoire sauf décision du préfet.
Prêts garantis par l'État	Prolongés jusqu'au 30 juin 2021.
Rassemblements/réunions	Interdits si > 6 personnes, sauf manifestations déclarées, réunions pro., transport public, cérémonies.
Restaurants	Fermés. Vente à emporter possible.
Restauration collective	Autorisée avec protocole renforcé.
Salles de concert	Fermées. Répétitions possibles.
Salles des fêtes/polyvalentes	Fermées.
Services à la personne (à domicile)	Autorisés si listés à l'article D72131-1 du Code du travail ou non interdits dans un établissement recevant du public.
Services publics	Fonctionnent normalement.
Sport (individuel en plein air)	Autorisé.
Sport (collectif en plein air)	Interdit.
Sport (lieux couverts, collectifs et de contact)	Interdit.
Sport (compétitions professionnelles)	Autorisées.
Tabacs et mag. de vapotage	Ouverts.
Télétravail (fonction pub.)	« Impératif » 5 jours sur 5 pour tout poste télétravaillable.
Théâtres	Fermés. Répétitions autorisées sans public.
Trains touristiques routiers	Interdits.
Transports scolaires	Autorisés.
Transports (locaux)	Autorisés.
Transports interdépartementaux	Interdits sauf motif impérieux familial ou professionnel. Attestation obligatoire.
Universités	Fermées. Restaurants universitaires autorisés pour repas à emporter.
Zoos	Fermés.

Infos Associations



Les Amis de l'école - Vente de sapins

Les Amis de l'école pérennisent l'opération de vente de sapins naturels de type NORDMANN pour participer au financement des activités pédagogiques proposées aux enfants par l'équipe enseignante.

Les tailles, les prestations, les tarifs et le bon de commande seront prochainement communiqués. Le règlement se fera à la commande de préférence par chèque à l'ordre de : "Les Amis de l'école". Le bon de commande et le règlement seront à déposer dans la boîte aux lettres des

Amis de l'école ou auprès de : **Briag BOIVIN – 27 rue de la Mainguère – 06.62.12.11.25**. N'hésitez pas à en faire profiter votre famille, ainsi que vos amis.

Les sapins seront livrés le **vendredi 4 décembre 2020 à partir de 18h** à votre domicile (sur Brécé uniquement). Notre site internet <http://www.amisdelecolebrece.fr>.